



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Passeport de l'Investisseur

Votre ticket d'entrée au Togo

SOMMAIRE

Le Togo en bref

2

10 raisons
d'investir

4

Le tourisme
au togo

9

Investissements
structurants

17

Régimes incitatifs

25

Le Parcours de
l'investisseur

29



10

***RAISONS
D'INVESTIR
AU TOGO***

1

Un port en eau profonde

Premier port d'Afrique de l'Ouest et Centrale, fonctionnant 24h/24, il dessert l'arrière-pays (Burkina Faso, Niger, Mali), et offre des liaisons rapides : 7 jours vers l'Europe, 13 jours vers les États-Unis, 29 jours vers la Chine.

Grâce à sa position clé, la qualité de ses services, et de ses activités de transbordement, il est un hub régional important.

2

Un hub aérien performant

- Lomé est un Hub commercial et économique.
- L'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma (AIGE) accueille jusqu'à 2 millions de passagers par an.
- Vols directs : Paris, Bruxelles, New York, Washington, Addis-Abeba.
- Dessert les capitales d'Afrique de l'Ouest et Centrale.
- Hub principal pour la compagnie ASKY.



3

Une porte d'entrée stratégique

- Accès maritime essentiel pour les pays enclavés de l'hinterland et accès à un marché régional de près de 350 millions de personnes via l'UEMOA et la CEDEAO.
- Intégration régionale facilitant la libre circulation des biens, services et personnes, avec une harmonisation du droit des affaires sous l'OHADA pour une pratique commerciale uniforme.

4

Un climat des affaires attractif

- Classé 3ème mondial pour la facilité de faire des affaires dans le Classement Doing Business 2020 de la Banque Mondiale, grâce à des réformes significatives.
- Stabilité économique reconnue par les agences de notation financière, avec des guichets uniques pour simplifier les opérations portuaires, l'accès au foncier, la création d'entreprises et l'investissement.

5

Un accès privilégié au marché mondial

- Accès privilégié au marché de l'Union Européenne grâce à l'appartenance à l'ACP-UE et à l'accord TSA¹.
- Détention d'une licence textile depuis 2017, facilitant l'exportation de produits textiles vers l'UE et les USA.

- Avantages des accords AGOA² permettant au Togo d'exporter vers les États-Unis sans quota ni droits de douane.
- Positionnement stratégique comme partenaire commercial pour l'accès au marché chinois grâce à des accords bilatéraux avec la Chine.

6



Un cadre juridique et fiscal attractif

- Régime douanier de droit commun avec un code général des impôts modernisé.
- Code des Investissements de 2019 offrant des réductions et des exonérations fiscales pour les investissements dépassant 50 millions FCFA.
- Régime de zone franche offrant des avantages pour les entreprises exportant au moins 70% de leur production.
- Régime de zone franche spécifique pour les industries du textile.

7



Une place financière de choix

- Lomé, la capitale du Togo, est le siège de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).
- La Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) est aussi basée à Lomé.
- Des groupes bancaires panafricains importants, comme Ecobank et Oragroup, ont leur siège dans cette ville.

8

Un gouvernement engagé

- Le Togo privilégie les partenariats public-privé pour sa croissance économique.
- La mise en place de plans de développement qui seront financés à 65% par le privé
- Le gouvernement écoute et soutient les besoins des partenaires privés pour stimuler les investissements.
- Ministère de l'Industrie de la Promotion de l'Investissement sert d'interface pour aider les investisseurs dans leurs projets d'installation.

9

Un pays de paix et de stabilité

- Stabilité politique notable au Togo.
- Sécurité des investissements et des capitaux.
- Eaux territoriales parmi les plus sûres de l'Afrique de l'Ouest.

10

Un main d'oeuvre jeune et dynamique

- Population jeune: 70% des Togolais ont moins de 35 ans.
- Taux d'alphabétisation élevé: 85%.
- Main-d'oeuvre éduquée: prête pour la formation et l'emploi diversifié.



LE *TOURISME* *AUTOGO*



Le Togo offre une expérience unique et authentique.

Il présente une grande diversité de paysages : lacs et plages bordées de palmiers sur la côte Atlantique, collines boisées au centre, savane au nord.

Lomé est une capitale dynamique et cosmopolite où les visiteurs peuvent profiter des plages de sable fin. La région des plateaux, crée un émerveillement total grâce à d'impressionnantes chutes d'eau.

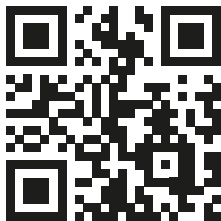
Les vestiges d'ancien royaume et de l'époque coloniale, témoignent d'une richesse culturelle et historique.

Les marchés colorés, comme le Grand Marché de Lomé et le Marché des Féticheurs, offrent un aperçu de l'artisanat local et de la diversité culturelle.

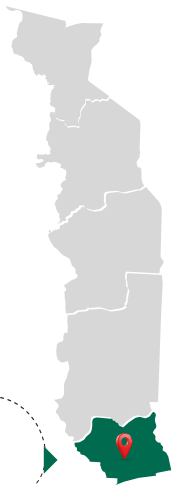
Plus d'informations sur:



<https://togotourisme.tg>



Région Maritime



Découvrez la Région Maritime, un mélange enchanteur d'histoire, de culture et de beauté naturelle. De l'embouchure pittoresque d'Aného aux scènes vivantes de pêche artisanale à Lomé, chaque attraction touristique vous promet un émerveillement



Embouchure Lagune/Océan



Maison des esclaves

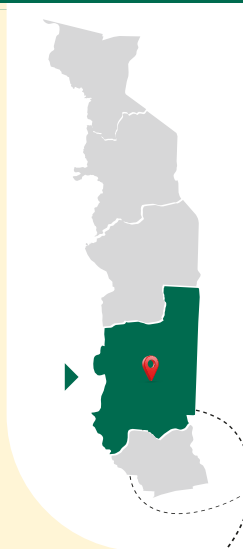


Palais de Lomé

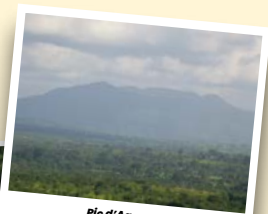
Quelque sites touristiques

- Palais de Lomé
- Embouchure Lagune/Océan
- Maison des esclaves
- Port de pêche
- Le lac Togo et Togoville

Région des Plateaux



Luxuriante et gorgée de sites historiques fascinants, la Région des Plateaux vous promet un dépaysement sans fin.



Pic d'Agou



Les cascades Womé

Quelques sites touristiques

- Les cascades (Akola-Womé-Kpete Bena-Yikpa)
- Pic d'Agou
- Centre Emetteur de Kamina
- Les sites historiques et archéologiques de Tado
- Monastère de Danyi Dzogbegan



Château Vial

Région Centrale



Riche en biodiversité et en patrimoine culturel, la Région Centrale est source d'un potentiel exceptionnel de divertissement.



Le parc national Fazao Malfakassa



Les chutes de Maria

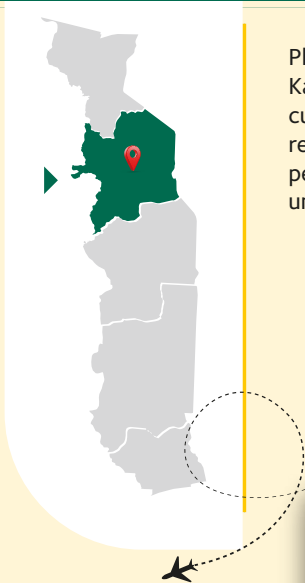


Rivière des esclaves

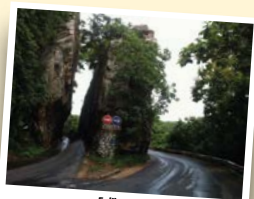
Quelque sites touristiques

- Le parc national Fazao Malfakassa
- La Roche Tan-tan de Tchamba
- Le vestibule de Ouro Djobo Sémassi
- Les chutes de Maria
- Yoma-boua ou rivière des esclaves (préfecture de Sotouboua)

Région de la Kara



Plongez dans la Région de la Kara, un territoire où histoire, culture et nature se rencontrent pour offrir des perspectives touristiques uniques



Faïlle d'Alédjo



LE PARC DE SAKAWA



Koutammakou patrimoine mondial de l'UNESCO

Quelque sites touristiques

- Koutammakou, patrimoine mondial de l'UNESCO
- Faïlle d'Alédjo
- Hauts fourneaux de NANGBANI (PREFECTURE DE BASSAR)
- MUSEE GENERAL GNASSINGBE EYADEMA
- LE PARC DE SAKAWA (PREFECTURE DE LA KOZAH)

Région des Savanes



La Région des Savanes du Togo est riche en trésors archéologiques et naturels, parfaite pour vos escapades, randonnées...



La grotte aux greniers de Non et de Manproug



Le Barrage aux crocodiles de Boadè

Quelque sites touristiques

- La grotte aux greniers de Non et de Manproug
- Les Grottes d'Afounga
- Les Puits d'extraction de fer à Koutdjoak
- Les peintures rupestres de Namoudjoga
- Le Barrage aux crocodiles de Boadè





Peintures rupestres de Namoudjoga



Le monument de l'amitié germano-togolaise à Togoville





***INVESTISSEMENTS
STRUCTURANTS***



Le Togo se positionne en hub logistique et industriel majeur en Afrique de l'Ouest grâce à des investissements structurants ambitieux.

Avec des initiatives phares dans l'industrie, la connectivité, les énergies renouvelables et l'agriculture, le pays prépare un avenir économique dynamique et durable.



Ces efforts témoignent de son engagement à créer des emplois, à renforcer la sécurité énergétique et à promouvoir la transformation économique vers un développement inclusif et résilient.

Plateforme Industrielle D'Adetikopé (PIA)



La PIA est un projet ambitieux visant à appuyer l'industrie et à transformer le Togo en hub logistique. Elle joue un rôle central dans le développement économique à travers la création de près de 35000 emplois directs et indirects. La PIA abrite toutes les facilités nécessaires à l'installation de votre entreprise:

» PORT SEC

- Capacité: 12500 EVP
- Système informatique intégré avec deux terminaux du Port Autonome de Lomé
- 64 prises de branchement pour réceptionner des conteneurs frigorifiques

» PARC A CAMION

- Capacité: 484 camions
- Espace intégré d'entretien et de commodités

» ENTREPÔTS DE GRADE INDUSTRIEL DE SUPERFICIE

- Surface : 25 000 m² et 36 000 m²
- Design moderne, fonctionnel et durable
- Service d'incendie disponible
- Accès direct au port sec et à la RN 1

» PARC TEXTILE

- Superficie totale de 20.94 Ha
- Espace intégré de stockage qui assure la disponibilité immédiate du coton
- Plateforme dédiée assurant la protection des matières premières
- 2 centres de formation intégrés pour la transformation et l'exportation de produits finis

» PARC SOLAIRE

- La plus grande centrale solaire en toiture au Togo
- Capacité de 390 MWp; BEES système 200 MW et sous-station 161 kVA
- Systèmes de stockage d'énergie solaire à grande échelle

Télécommunications et Digital



» ACCÈS À INTERNET

- 4 fournisseurs d'accès internet fixes
- Backbone en fibre optique traversant l'ensemble du TOGO avec des boucles de redondance sécurisées

» INTERNET MOBILE

- 2 fournisseurs d'accès internet mobile
- Couverture réseau 4G dans toutes les villes principales du pays

» SERVICES SPÉCIALISÉS

- International Lease Line Connection (ILL)
- International Point-to-Point Lease Line (P2P)
- Multi-Protocol Label Switching (MPLS)
- Voice Over Internet Protocol (VoIP)

» DATA CENTER

Lomé Data Center mis en œuvre depuis 2021 pour la sauvegarde des données numériques des institutions publiques et privées.

» CABLES SOUS MARINS

- WACS West Africa Cable System : 14,5 Tbit/s
- Equiano : le Togo est le premier point d'atterrissage du câble sous marin dans la sous région en 2021 qui promet de multiplier la bande passante par 20

» CYBER SÉCURITÉ

Le Centre national de réponse aux incidents de cybersécurité au Togo (CERT) qui contribue à protéger le cyberspace togolais

Energie

» LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE BLITTA

L'une des plus grandes installations solaires d'Afrique de l'Ouest, l'énergie renouvelable produite par cette centrale contribue significativement à l'autonomie énergétique du pays à la réduction de son empreinte carbone.

» LA CENTRALE THERMIQUE KEKELI

Une installation moderne de production d'énergie électrique qui utilise une technologie de pointe en cycle combiné gaz-vapeur. Cette centrale joue un rôle crucial dans la stabilisation et l'augmentation de l'approvisionnement en électricité du Togo.

Ces investissements dans l'énergie témoignent des actions du Togo pour assurer une stabilité énergétique et atteindre un mix énergétique à l'horizon 2030

Agriculture



» AGROPOLE DE KARA

Filières envisagées (anacarde, riz, sésame, poisson, poulet)

30 milles ha de terres cultivables sécurisés

Un agroparc de 46 ha

11 centres de transformation Agricole

De multiples opportunités d'investissement allant de la production à la transformation avancée intégrée

LES RÉGIMES INCITATIFS

Selon les objectifs de marché et de croissance, le Togo offre divers régimes incitatifs taillés pour des besoins spécifiques des entreprises.

Le statut de Zone Franche offre des avantages fiscaux et douaniers significatifs aux projets d'investissements visant des marchés internationaux (Europe, Amérique, Asie). Des avantages spécifiques sont offerts aux industries et entreprises du secteur du textile et de l'habillement.

Le Code des Investissements propose des incitatifs variés, encourageant des investissements importants destinés aux marchés local et sous régional (CEDEAO)

Zone Franche

Critères d'éligibilité :

- Engager dans la production de biens/services.
- Exporter toute la production (jusqu'à 30% peuvent être vendus sur le marché intérieur sur autorisation).
- Prioriser l'emploi permanent pour les nationaux.

Avantages fiscaux :

Impôts/ Taxes		0 à 5	6 à 10	11 à 15	16 à 20	21 et plus
IS/ IMF	zone1	0%	8%	10%		20%
	zone 2&3	0%		10%		20%
	zone 4&5	0%			10%	20%
IRCM		0%	50% MCD*	Application du droit commun		
Patente		0%	5% MCD*			15% MCD*
Taxe foncière		0%	5% MCD*			15% MCD*
TVA		0%				



*MCD : Montant du droit commun

Avantages douaniers :

- Exemption de tous les droits et taxes douaniers sur le matériel d'équipement, mobilier de bureau, pièces de rechange, matières premières, produits semis finis et consommables
- Réduction de 50% des droits et taxes douaniers sur les véhicules utilitaires
- Exemption de tous les droits et taxes à l'exportation produits fabriqués en Zone Franche

Code des Investissements

Critères d'éligibilité :

- Investissement \geq 50 millions FCFA (76 225 €) pour une nouvelle entreprise, ou pour l'expansion d'une activité existante*
- Prioriser l'emploi permanent pour les nationaux.

Avantages fiscaux :

	Crédit d'impôt proportionnels au(x)			Exonération Taxe foncière
	Mtnt. Invest.	Nbr d'emp.	Dép. form.	
Zones 4 et 5	30%	480 000	20%	5 ans
Zones 2 et 5	22,5%	360 000	15%	5 ans
Zone 1	15%	240 000	10%	-



Avantages douaniers :

- Exonération des droits de douane et des redevances statistiques sur l'importation des matériels et équipements.
- Exonération de la TVA et de la retenue à la source sur les bénéfiques industriels et commerciaux (BIC) sur importation des matériels et équipements.
- Les pièces de rechange importées sont exonérées dans la limite de 15 % de la valeur Coût Assurance Fret des équipements et matériels auxquels ils sont rattachés
- Durée : 5 ans à partir de l'année d'obtention de l'agrément.
- Exonération de la TVA au cordon douanier et retenue à la source.

*Voir conditions dans la loi

Zone franche textile et habillement

Critères d'éligibilité :

- Engager dans la production de biens textiles.
- Exporter la totalité de la production (jusqu'à 30% peuvent être vendus sur le marché intérieur avec autorisation).
- Prioriser l'emploi permanent pour les nationaux.

Avantages fiscaux :

Années 1 - 5	0% sur tous les impôts.
Années 6 - 10	<ul style="list-style-type: none">▪ 8% sur l'IS, 50% MDC sur les dividendes,▪ 5% MDC sur les taxes professionnelles et foncières.
Années 11 - 15	<ul style="list-style-type: none">▪ 10% sur l'IS, application du droit commun pour les autres taxes
Après 21 ans	<ul style="list-style-type: none">▪ 20% sur l'IS,▪ 15% MDC sur les taxes professionnelles et foncières.



Avantages douaniers :

- Exemption de tous les droits et taxes douaniers sur les importations d'équipements, matières premières et autres fournitures, et des matériaux destinés à la construction des logements du personnel.
- Réduction de 50% des droits et taxes douaniers sur l'importation des véhicules utilitaires.
- Exemption des droits et taxes à l'exportation.

LE PARCOURS DE L'INVESTISSEUR

Enregistrement de
l'entreprise

1

Autorisations

(permis de construire, permis environnementaux)

2

3

Obligations fiscales
et sociales

4

Aménagement
et installations

(raccordement électrique,
eau et télécoms)

Ressources humaines

(contrats et visas d'employés si nécessaire)

5

Créer une entreprise

CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ

Cette procédure permet d'obtenir, pour une société, la carte unique de création d'entreprise attestant que l'entreprise est légalement établie.

CRÉATION D'UNE ENTREPRISE INDIVIDUELLE

Cette procédure permet d'obtenir, pour une entreprise individuelle, la carte unique de création d'entreprise attestant que l'entreprise est légalement établie.

DUPLICATA DE CARTE DE CRÉATION D'ENTREPRISE

Cette procédure permet d'obtenir un duplicata en cas de perte de la carte unique de création d'entreprise valide.

Toutes les informations
sont disponibles sur :



<https://investirautogo.tg>



Services aux entreprises

RACCORDEMENT MOYENNE TENSION

Cette procédure concerne le raccordement des industries/entreprises aux réseaux de distribution de tensions supérieures à 1 kVA.

BRANCHEMENT À L'EAU

Cette procédure permet à l'opérateur d'accéder au réseau de distribution d'eau potable de la TDE, Société Togolaise des Eaux.

SOUSCRIPTION AUX SERVICES MOBILES ET FIXES

Cette procédure permet de souscrire à l'ensemble des services de télécommunications mobiles : internet mobile, flotte, diffusion de SMS, paiement mobile.

Toutes les informations
sont disponibles sur :



<https://investirautogo.tg>



Recruter du personnel

IMMATRICULATION DE L'EMPLOYEUR

L'immatriculation de l'employeur est un enregistrement auprès de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale du Togo (CNSS) afin de valider le numéro d'immatriculation fiscale unique obtenu lors de la création de l'entreprise auprès de la Centre de Formalités des Entreprises (CFE).

CRÉATION D'UNE ENTREPRISE INDIVIDUELLE

Cette procédure permet d'obtenir, pour une entreprise individuelle, la carte unique de création d'entreprise attestant que l'entreprise est légalement établie

Toutes les informations
sont disponibles sur :



<https://investirautogo.tg>



Bénéficiaire des régimes incitatifs

AGRÈMENT PROVISOIRE ZONE FRANCHE

L'agrément provisoire permet à l'entreprise demandeuse de bénéficier des avantages du régime de zone franche en attendant le démarrage des travaux d'installation.

AGRÈMENT DÉFINITIF ZONE FRANCHE

L'agrément définitif ou certificat d'entreprise d'exportation est délivré aux entreprises ayant finalisé la procédure de constitution en société, réalisé au moins une exportation dument constatée par l'administration des douanes, produit un certificat de conformité environnement et toutes autre autorisations administratives nécessaire à l'installation de l'entreprise.

AGRÈMENT AU CODE DES INVESTISSEMENTS

L'agrément permet à une nouvelle entreprise qui a un programme d'investissement supérieur ou égal à 50 millions FCFA ou une entreprise existante qui investit au moins 50 millions FCFA dans des moyens matériels ou d'équipement impliquant son extension, de bénéficier des avantages du régime du code des investissements.

Toutes les informations
sont disponibles sur :



<https://investirautogo.tg>



Venir au togo

AUTORISATIONS D'ENTRÉE

Cette procédure permet à tout étranger d'entrer sur le territoire togolais pour y travailler, qu'il vienne sur invitation d'une entreprise, d'une ONG, ou d'une personne physique.

DÉLIVRANCE DU VISA

Sous réserve des restrictions liées à des accords bilatéraux et multilatéraux, dispenses spéciales et exemptions participant du principe de réciprocité, l'entrée et le séjour des étrangers sur le territoire togolais sont subordonnés à l'obtention d'un visa

CARTE DE SÉJOUR

Les étrangers qui résident pendant plus de 3 mois ou qui décident de s'installer au Togo sont considérés comme des immigrants. A ce titre, ils doivent être titulaires d'une carte de séjour correspondant à la catégorie de résidents dans laquelle ils sont classés en fonction de la durée de leur séjour.

Toutes les informations
sont disponibles sur :



<https://investirautogo.tg>





info@apizf.tg

+228 22 53 53 72

www.apizf.tg / www.investirautogo.tg